

ARBORICULTURE

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre
du réseau Provence Alpes Côte d'Azur

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Bulletin
de santé
du végétal
ÉCOPHYTO



G.R.C.E.T.A.
de Basse Durance



Bulletin n° 4 / 2014
Mercredi 5 mars 2014

Faits marquants :

Climatologie : Janvier à début mars : record de pluviométrie avec 2 à 3 fois la normale et record de douceur avec très peu de gel.

Pommier & Poirier :

- Développement végétatif :

Pommier : stade A à B en secteur Basse Durance A à B/C en zones précoces,
Poirier : stade C en plaine et zone sud Alpes, stade A/B zone Nord Alpes

- Tavelure : 1^{ères} spores déjà projetées en plaine et dans les Alpes.

Sensibilité du végétal à partir stade C/C3 sur pommier et C3/D sur poirier,
Suivre l'évolution des stades phénologiques.

Poirier :

- **Psylle** : 1^{ère} génération : la majorité des pontes a eu lieu en secteur Basse Durance
pontes en cours dans les Alpes.

Prunier :

Stade F à G pour les pruniers américano japonais.
Stade A pour prunier domestique.

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Animatrice Filière Pomme/Poire : Myriam BERUD (Station d'Expérimentation La Pugère),
Suppléant : Vincent RICAUD (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)

Animatrice Filière Cerise : Emmanuelle FILLERON (Ch. d'Agri. de Vaucluse/Domaine Expérimental La Tapy),

Suppléant : Vincent RICAUD (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)

Animateur Filière Prune : Laurent POULET (GRCETA de Basse Durance),

Suppléant : Nicolas Vaysse (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR :

Chambres d'Agriculture de Vaucluse, des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute Provence,
CIRAME, GRCETA Basse Durance, CETA Cavaillon, CETA Terroir de Crau,
OP SICA Edelweiss, OP Vergers de Beauregard, OP Alpes Coop Fruits, OP COPEBI, SICA Pom'Alpes,
Sociétés RAISON'ALPES, CAPL, ALPESUD.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Monsieur Claude ROSSIGNOL
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1
contact@paca.chambagri.fr
tel : 04 42 17 15 00

RÉFÉRENTS FILIÈRES ET RÉDACTEURS DE CE BULLETIN
POMME-POIRE : Myriam BERUD - tel : 04 90 59 29 00
SEA La Pugère - m.berud@lapugere.com
CERISE : Emmanuelle FILLERON - tel : 04 90 62 69 34
Domaine Expérimental La Tapy - efilleron@domainelatapy.com
PRUNE : Laurent POULET - tel : 04 90 92 26 90
GRCETA Basse Durance - laurent.poulet@grceta.fr

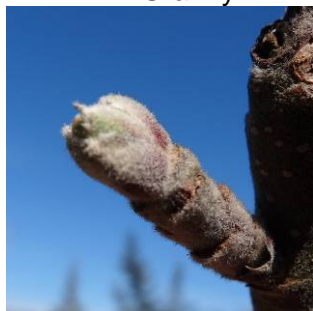


Secteur Basse Durance

◆ DEVELOPPEMENT VEGETATIF

Au 4 mars : stade B sur Cripps Pink, Granny, B/C en zones précoces, stade A-B sur Braeburn, stade A sur Gala, Golden.

Granny



Stade B (pointe verte)



Stade C



Stade C3

◆ TAVELURE

Le début de maturité des périthèces est atteint depuis le 28 janvier (feuilles provenant de l'Isle sur Sorgue), record de précocité lié à la douceur et humidité de l'hiver.

Des projections de spores sont observées depuis le 28-29 janvier. La pluie du 2 mars n'a pas été contaminante à cause des températures fraîches.

Le stade sensible C n'est pas encore atteint à ce jour dans la grande majorité des vergers mais pourrait évoluer rapidement avec le retour de journées plus clémentes.

D'après la simulation issue du modèle DGAL-Onpv/Inoki® sur le site d'Avignon, près de 10 % de spores ont été projetées depuis le 28 janvier.

Estimation du risque : Si le stade de sensibilité du végétal est atteint (stade C), les prochaines pluies pourraient induire les premières contaminations selon les températures et durée d'humectation.

Secteur Alpin

◆ DEVELOPPEMENT VEGETATIF

Au 4 mars : Zone Nord : stade A sur Golden,
Zone Sud : stade A sur Golden, stade A (B) sur Cripps Pink

◆ TAVELURE

Le début de maturité des périthèces est atteint dans le secteur Manosque les Mées (estimation sur la base des observations réalisées sur le secteur Basse Durance).

Dans la zone Nord, au 20 février, la maturité des périthèces est observée sur un lot de feuilles provenant de Plan de Vitrolles (05) et Vaumeilh (04).

Estimation du risque : Si le stade de sensibilité du végétal est atteint (stade C), les prochaines pluies pourraient induire les premières contaminations selon les températures et durée d'humectation.

Secteurs Basse Durance & Alpains

◆ PUCERON CENDRE

Les œufs d'hiver sont présents (forme d'hivernation du puceron cendré).

Estimation du risque : Sur pommier, la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité. La gestion des parcelles en préfloraison est primordiale pour la maîtrise du puceron cendré.





Secteurs Basse Durance et Alpins

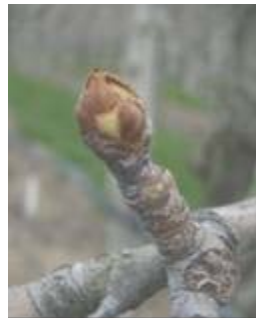
◆ DEVELOPPEMENT VEGETATIF

Au 4 mars :

- Secteur Basse Durance : stade C sur Guyot et Williams
- Secteur Alpin : Williams Louise Bonne zone Nord (situations précoces) : stade B, zone Sud : stade B



Stade B



Stade C



Stade C3



Stade D

◆ PSYLLE

La majorité des pontes a eu lieu au cours des dernières semaines en secteur Basse Durance et sont en cours dans les zones plus tardives des Alpes. Vérifier la présence des adultes dans les vergers.

Estimation du risque : Les comptages de larves à la fin de la floraison permettront de d'évaluer le niveau de pression à l'issue de la 1^{ère} génération hivernale.

◆ TAVELURE

Un suivi biologique de la tavelure du poirier a été mis en place cette année à partir d'un lit de feuilles prélevées en Nord Vaucluse au 14 février. A cette date, des périthèces à maturité ont été observés. Sur poirier, le stade sensible est atteint à partir de C3/D.

Estimation du risque : Si le stade de sensibilité du végétal est atteint (stade C3/D), les prochaines pluies pourraient induire les premières contaminations selon les températures et durée d'humectation.



PRUNIER

Bulletin n° 4 / 2014
Mercredi 5 mars 2014

Basse durance

◆ DEVELOPPEMENT VEGETATIF

Stade F à G pour les pruniers américano japonais.
Stade A pour prunier domestique.

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.